



16.3847

Motion Candinas Martin.
Stopp der Arbeitsplatzauslagerung
bei der Post

Motion Candinas Martin.
Halte à la délocalisation d'emplois
à la Poste

Fortsetzung – Suite

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 08.03.18

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 28.11.18

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 28.11.18 (FORTSETZUNG - SUITE)

Antrag der Mehrheit
Ablehnung der Motion

Antrag der Minderheit
(Hêche, Baumann, Comte, Rechsteiner Paul)
Annahme der Motion

Proposition de la majorité
Rejeter la motion

Proposition de la minorité
(Hêche, Baumann, Comte, Rechsteiner Paul)
Adopter la motion

Le président (Fournier Jean-René, président): Un rapport écrit de la commission vous a été remis. Le Conseil fédéral propose de rejeter la motion.

Hêche Claude (S, JU): Je ne voudrais pas monopoliser le débat, mais j'étais intervenu plus tôt pour présenter une vision générale – même si j'ai un peu dérogé à cela puisque j'ai annoncé mon soutien à la proposition Seydoux.

Concernant la motion 16.3847, la question qui se pose est: la délocalisation passera-t-elle par la Poste? Même si nous avons pris acte de la décision de la Poste de ne pas introduire le codage par extraction au Vietnam, et donc, du fait qu'il n'y aura pas de délocalisation directe d'emplois à l'étranger pour l'instant, je considère que nous avons besoin de garanties. Il s'agit ici de prendre un peu de hauteur et de porter le regard au-delà du projet vietnamien.

L'intervention de Monsieur Candinas a le mérite de poser une question fondamentale. En tant qu'entreprise propriété de la Confédération, la Poste devrait-elle pouvoir délocaliser à l'étranger des emplois existant dans notre pays, provoquant également des pertes de compétences? Par conséquent, ce qui est en jeu dans cette motion, ce n'est pas de savoir si l'on vote pour ou contre la délocalisation au Vietnam, qui ne s'est d'ailleurs pas concrétisée, comme je viens de l'indiquer – mais je relève au passage que cette décision de la Poste a été prise, selon ses mots: "au vu de la pression politique et populaire". Ce qui est en jeu, c'est de savoir si nous voulons poser comme principe le fait qu'il n'y aura pas d'externalisation de missions de la Poste à l'étranger. C'est à nos yeux une question fondamentale qu'il faut régler. C'est dans ce sens que je vous invite à soutenir la proposition de la minorité et à accepter la motion.

AB 2018 S 862 / BO 2018 E 862



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • 5015 • Dritte Sitzung • 28.11.18 • 08h15 • 16.3847
Conseil des Etats • 5015 • Troisième séance • 28.11.18 • 08h15 • 16.3847



Abstimmung – Vote

Für Annahme der Motion ... 17 Stimmen

Dagegen ... 22 Stimmen

(1 Enthaltung)